

## FICHES DE POSTES PARTICULIERS ET MISSIONS SPECIFIQUES MOUVEMENT 2020

### I. Postes particuliers soumis à entretien

- Postes à exigences particulières Fiches de 1 à 34
- Postes à profil Fiches de 35 à 40
- Missions spécifiques départementales Fiches de 41 à 42

#### 1. Comment candidater à un poste particulier ou un poste à profil soumis à entretien ?

- 1 - Renseigner le formulaire de candidature à un poste soumis à entretien.
- 2 - En fonction de la fiche de poste, constituer un dossier de candidature (selon les situations : lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes requis ou déclaration d'intention pour les candidats aux certifications en cours durant l'année scolaire 2020-2021 ou en projet pour les années à venir).
- 3 - Participer aux opérations de mouvement intra-départemental sur MVT1D.



**Seront uniquement prises en compte** les candidatures des enseignants qui auront :

- participé au mouvement dans MVT1D
- transmis leur dossier de candidature dans les délais impartis précisés ci-après.

#### 2. Comment candidater à une mission spécifique ?

- 1 - Renseigner le formulaire de candidature à un poste soumis à entretien.
- 2 - En fonction de la fiche de mission, constituer un dossier de candidature (selon les situations : lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes requis)

### II. Calendrier des opérations :

Participation au mouvement sur MVT1D	16 au 3 mai 2020
Retour des formulaires et/ou des dossiers de candidature à la Direction académique – DIV1D	3 mai 2020
Commissions / Entretiens (*)	11 au 20 mai 2020

(\*) Les convocations pour les postes à entretien seront transmises aux candidats par I-PROF ou la messagerie professionnelle académique.

## POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES SOUMIS A ENTRETIEN

- Fiche 1 :** Poste d'enseignant de classe maternelle « classe passerelle »
- Fiche 2 :** Poste d'enseignement des langues vivantes étrangères : Itinérant allemand
- Fiche 3 :** Poste d'enseignement en école bilingue français-anglais
- Fiche 4 :** Postes spécialisés « Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire » en collège
- Fiche 5 :** Poste d'enseignant spécialisé pour l'aide à la scolarisation en milieu ordinaire
- Fiche 6 :** Dispositif ITEP Saint-Brieuc, Dinan (Léhon) et Guingamp : Adjoints (3 postes)
- Fiche 7 :** Coordonnateur pédagogique de l'ITEP Saint-Brieuc
- Fiche 8 :** Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 2 classes)
- Fiche 9 :** Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 3 classes et plus)
- Fiche 10 :** Enseignant référent auprès des élèves en situation de handicap
- Fiche 11 :** Poste spécialisé « dispositif de scolarisation » au collège de Hillion
- Fiche 12 :** Poste enseignant spécialisé – Maison d'arrêt de Saint-Brieuc
- Fiche 13 :** Poste spécialisé – Coordonnateur de la commission départementale d'orientation (0,5 ETP)
- Fiche 14 :** Adjoint au coordonnateur du pôle enfance de la MDPH
- Fiche 15 :** Coordonnateur du pôle enfance de la MDPH
- Fiche 16 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D – Site de Quévert
- Fiche 17 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D – Sites de Lannion-Paimpol
- Fiche 18 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D – Site de Saint-Brieuc
- Fiche 19 :** Classe relais – Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc
- Fiche 20 :** Classe/atelier-relais ou « classe SAS » (0,5 ETP) et chargé(e) de mission auprès de la PJJ (0,5 ETP)
- Fiche 21 :** Poste en unité d'enseignement pour enfants TSA (Troubles spécifiques du spectre de l'autisme)
- Fiche 22 :** Poste de soutien : scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et élèves allophones nouvellement arrivés en premier degré (EANA)
- Fiche 23 :** Poste de coordonnateur CASNAV en premier degré
- Fiche 24 :** Poste PE – Coordonnateur en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) en premier degré à Lamballe – E.E.PU M. Méheut.
- Fiche 25 :** Poste PE – Coordonnateur en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) en premier degré à Saint-Brieuc – E.E.PU. Cesson Croix Rouge (REP)
- Fiche 26 :** Poste PE soutien : scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en premier degré (EANA) au Mené – E.E.PU Le Mené Est (REP)
- Fiche 27 :** Postes de conseillers pédagogiques auprès des IEN
- Fiche 28 :** Postes de conseillers pédagogiques ASH auprès de l'IEN ASH
- Fiche 29 :** Poste d'enseignant référent pour les usages du numérique (Erun)
- Fiche 30 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole du Bois Gilbert - Yffiniac
- Fiche 31 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole Mené Est (4 sites)
- Fiche 32 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : RPI Plélo Trégomeur – site de Plélo
- Fiche 33 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole des Fontenelles – Languieux
- Fiche 34 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecoles Chatelaudren - Plouagat – Site de Plouagat

## **POSTES A PROFIL SOUMIS A ENTRETIEN**

**Fiche 35** : Postes de conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'IENA

**Fiche 36** : Postes de conseiller pédagogique départemental mathématiques auprès de l'IENA

**Fiche 37** : Poste de conseiller pédagogique départemental Français et Maternelle auprès de l'IENA

**Fiche 38** : Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire – Secteurs Le Mené et Plémet

**Fiche 39** : Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire Saint-Brieuc / Plédran

**Fiche 40** : Poste enseignant ressource : Troubles du spectre de l'autisme

## **MISSIONS SPECIFIQUES SOUMISES A ENTRETIEN**

**Fiche 41** : Mission de Maitre formateur référent Mathématiques

**Fiche 42** : Mission d'enseignant ressource : accompagnement ruralité

**Poste d'enseignant de classe maternelle  
« Classe passerelle »**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221607C	PLERIN	E. P. Mat. Harel de la Noë	ECMA	G0106	0,50	SV	613

Le demi-poste est intégré au poste de titulaire de secteur (TRS) G0106 implanté à l'école maternelle Harel de la Noë. C'est ce poste de TRS qui doit être saisi dans la liste de vœux sur I-prof – MVT 1D.

**MISSIONS**

- Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique conforme aux impératifs des programmes et compatibles avec les spécificités des enfants de la structure. L'élaboration de ce projet évolutif pour chaque enfant implique une coopération avec l'éducatrice de jeunes enfants et l'assistante d'accueil.
- Assurer la responsabilité de l'accueil et de la prise en charge sur le temps scolaire des enfants de la structure, le matin, pour des activités ciblées selon des durées bien définies.
- Procéder à l'évaluation et au suivi de l'adaptation scolaire des enfants de « la courte échelle» en coopération avec l'assistante d'accueil, l'éducatrice de jeunes enfants et les parents.
- Assurer la liaison avec l'inspectrice de circonscription et la direction académique.

**COMPETENCES**

- Avoir une bonne connaissance du développement du jeune enfant et des programmes de l'école maternelle.
- Avoir des qualités de communication et d'écoute
- Etre en capacité de travailler en partenariat avec des instances pluridisciplinaires.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès Madame Sylvie Le Guennec, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Saint-Brieuc Ouest (tél : 02 96 75 91 41) ou auprès de Madame Myriam Ménager, Inspectrice en charge de l'école maternelle (tél : 02 96 75 90 75).

**Poste d'enseignement des langues vivantes étrangères  
Itinérant Allemand**

RNE	ECOLE ou CIRCONSCRIPTION	NATURE DE SUPPORT / SPECIALITE		NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
		ITIN	G0421			
0221524M	E.E.PU PORDIC	ITIN	G0421	1	SV	1177

**Postes itinérants d'enseignement des langues vivantes étrangères (temps plein quotité = 100)**

Peuvent se porter candidats, les enseignants titulaires d'une habilitation en langue allemande ou étant susceptibles de l'obtenir avant la fin de la présente année scolaire.

Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Marie-Christine ROUXEL, Inspectrice de l'Education Nationale de Lannion (Tél : 02 56 39 00 56).

**Poste d'enseignants dans une école à « parcours renforcé anglais »**

RNE	ECOLE ou CIRCONSCRIPTION	NATURE DE SUPPORT / SPECIALITE		NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
		DE	P			
0220519V	E.E.EPU LES MERLES SAINT-BRIEUC	DE	P0005	1	SV	159
		ECEL	G0104	4	SV	989
0221013G	E.E.EPU MELLIONNEC	DE	P0002	1	SV	52
		ECEL	G0104	1	V	990
0221424D	E.E.EPU TREVOU-TREGUIGNEC	DE	P0002	1	SV	54
		ECEL	G0104	1	SV	991
0221483T	E.E.EPU CORLAY	DE	P0004	1	SV	136
		ECEL	G0104	3	SV	992
0221503P	E.E.PU TRELEVERN	DE	P0003	1	V	98
		ECEL	G0104	2	SV	993

Les écoles à « parcours renforcé anglais » sont des écoles où est dispensé, a minima, un enseignement en anglais de 3 heures par semaine par niveau (1 h 30 d'enseignement de la langue anglaise + 1 h 30 d'enseignement d'une discipline en langue anglaise).

Peuvent se porter candidats, sur les postes de direction et d'adjoints implantés dans les écoles figurant dans le tableau ci-dessus, tous les enseignants intéressés par cette démarche d'enseignement renforcé de la langue anglaise dans leur classe.

**Motivations attendues sur :**

- la volonté d'intégrer une équipe d'enseignants engagés dans cette démarche,
- l'engagement à conduire de quelques enseignements disciplinaires dans la langue-cible,
- la participation aux actions de formation ayant pour objectif de mettre en œuvre un enseignement renforcé de la langue anglaise,
- le désir de mener des projets d'ouverture à l'international (projet ERASMUS +, e-twinning).

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Marie-Christine ROUXEL, Inspectrice de l'Education Nationale de Lannion (Tél : 02 56 39 00 56) et de Madame Françoise Le Brozec, IENA (tel : 02 96 75 90 08).

**Postes spécialisés : « Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire en collège »**

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221127F	BROONS Monnet	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1239
0221623V	DINAN Broussais	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1246
0220197V	GUINGAMP Prévert	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	2	SV	1235
0221537B	LAMBALLE S.Veil	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1242
0221931E	LANNION Coppens	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	2	1 V 1 SV	1247
0221509W	LOUDEAC Les Livaudières	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	V	1240
0220038X	PLANCOET Chateaubriand	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1232
0220185G	SAINT-BRIEUC Le Braz	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1234
0220054P	SAINT-BRIEUC Racine	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1233
0221568K	PLOEUC-L'HERMITAGE Guillevic	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1244
0221621T	PLOUFRAGAN La Grande Métairie	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1245
0221542G	PONTRIEUX Charles Brochen	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	V	1243
0221039K	PLERIN J. Léquier	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1238
0221028Y	QUINTIN Le Volozen	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	V	1236
0221513A	SAINT-BRIEUC Léonard de Vinci	ULIS TFC	ULCG ULIS TFC G0176	1	SV	1241

Postes d'enseignant du premier degré et second degré chargé de la coordination d'un dispositif ULIS-collège pour élèves présentant des troubles des fonctions cognitives (TFC).

**CADRE GENERAL**

L'enseignant coordonnateur en ULIS-collège exerce sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et est placé sous la responsabilité conjointe du Principal du Collège et de l'IEN ASH pour le volet pédagogique.

**MISSIONS de l'enseignant coordonnateur en ULIS - collège**

- Dispenser un enseignement adapté aux possibilités des élèves afin de consolider et de développer l'autonomie sociale et scolaire. Enrichir les savoirs scolaires, culturels et sociaux.
- Mettre en œuvre le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) conformément aux décisions prises par la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Coordonner les activités au sein du dispositif ULIS, et assurer la liaison avec les personnels des services spécialisés, l'accompagnant humain et les enseignants
- Favoriser l'inclusion en communiquant outils et adaptations aux équipes pédagogiques
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

**COMPETENCES**

- Connaissance des besoins particuliers des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures d'orientation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange permettant un travail en partenariat, avoir le sens de l'initiative
- Posséder rigueur et capacité d'organisation

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

**Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Poste d'enseignant spécialisé pour l'aide  
à la scolarisation en milieu ordinaire**

1 poste option B : SAAAIS St Brieuc : 0,50 ULIS option B + 0,50 SESSAD

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221507U	ST BRIEUC	MARCELLIN BERTHELOT	ST BRIEUC Est	ULEC / ULIS TFV G0175	1	SV	1249

**CADRE GENERAL :**

Cet enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH à qui il rend compte régulièrement de son emploi du temps.

**MISSIONS :**

- Aider et accompagner la scolarisation en milieu ordinaire des élèves pris en charge par un SESSAD - sa mission première est l'enseignement.
- Se rendre régulièrement dans les établissements scolaires afin de reprendre avec les élèves, pris en charge par un SESSAD, les apprentissages qui se sont avérés difficiles.
- Collaborer avec l'enseignant responsable de l'élève pour optimiser la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation
- Apporter à l'enseignant qui accueille l'élève pris en charge par un SESSAD son éclairage d'expert sur l'organisation et l'amélioration possible des activités.
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

L'enseignant spécialisé pour l'aide à la scolarisation en milieu ordinaire doit être consulté en cas de difficulté et donner son avis sur les conditions de scolarisation.

**COMPETENCES :**

- Connaissance des besoins particuliers des enfants présentant des troubles visuels
- Bonne capacité d'écoute, d'échange permettant un travail en partenariat, sens de l'initiative et flexibilité
- Rigueur et capacité d'organisation

Les enseignants devront être titulaires du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

**Pour ces différents postes, les personnes intéressées devront se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**



<b>DISPOSITIF ITEP Adjoints (3 postes) : Saint-Brieuc, Dinan - Léhon et Guingamp</b>
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT ADRESSE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221110M	SAINT- BRIEUC	Bd Pasteur	ST BRIEUC ASH	UEE / ULIS TFC G0176	2	1 V 1 SV	1218
0220829G	GUINGAMP	7 rue Saint-Yves	ST BRIEUC ASH	UEE / ULIS TFC G0176	1	SV	1216

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés ;  
- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médicosociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09).

### CADRE GENERAL

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, les enseignants exerceront sur une unité d'enseignement, au sein du dispositif ITEP géré par les PEEP 22, auprès d'enfants ou adolescents présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC) dans le cadre suivant :

- **Sur le site de Saint-Brieuc situé boulevard Pasteur** : l'enseignant exercera sur une unité d'enseignement auprès d'élèves accueillis à la journée et en internat sur le dispositif ITEP. Un éducateur et une maîtresse de maison sont présents sur les temps de scolarisation.
- Le deuxième poste du dispositif ITEP de l'EME de Saint-Brieuc est situé à Dinan
- Le poste du dispositif de Guingamp rattaché à l'école F.Leizour est situé dans des locaux 7, rue Saint-Yves.

### MISSIONS

- Assurer un enseignement adapté auprès d'élèves présentant d'importantes difficultés psychologiques dont l'expression perturbe les apprentissages
- Apporter à chaque élève pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes afin de **permettre à chacun de se construire un projet personnel**
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Participer avec le coordonnateur pédagogique, en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle du dispositif ITEP, à l'élaboration d'un projet de scolarisation répondant aux besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève : **la visée à terme, est de revenir à une scolarisation en milieu ordinaire**
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du dispositif ITEP et les enseignants des écoles accueillant des élèves du dispositif sur des temps d'inclusion.

### COMPETENCES

- Bonne connaissance des spécificités et des besoins particuliers des élèves présentant des troubles des conduites et des comportements
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec une équipe pluri-professionnelle

Les enseignants devront être titulaires du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

**Avant de postuler sur ces postes, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**DISPOSITIF ITEP : Saint-Brieuc**  
**Coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement (1 poste)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221110M	SAINT-BRIEUC	Rue Mermoz	ST BRIEUC ASH	CPUE / ULIS TFC G 0176	1	SV	699

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés ;  
 - arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médicosociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09).

**CADRE GENERAL**

**La coordination de l'Unité d'Enseignement est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.** Cet enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH.

Sur Saint-Brieuc, il exerce les fonctions d'enseignant et de coordonnateur :

- **Pour mi-temps une activité d'enseignement sur l'unité d'enseignement située 8 rue Mermoz** : l'enseignant exercera auprès d'élèves, présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC), accueillis à la journée et en internat sur le dispositif ITEP. Un éducateur et une maîtresse de maison sont présents sur les temps de scolarisation.
- **Pour mi-temps une activité de coordonnateur pédagogique** : l'organisation du dispositif ITEP sur plusieurs sites implique la mobilité du coordonnateur.

**MISSIONS – le coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement du dispositif ITEP :**

- Est associé à la concertation qui s'établit entre la MDPH, les familles et l'équipe de l'institut lors de la demande d'admission d'un enfant ;
- Participe avec le directeur et le médecin à la répartition des enfants dans les divers groupes situés sur chacun des sites. Il est aussi informé de toute absence ou sortie d'élèves scolarisés, quel que soit le site ;
- Assure le lien avec les enseignants des écoles d'origine afin de favoriser au mieux la scolarisation ;
- Participe aux réunions organisées par le directeur en vue d'assurer la bonne coordination de l'ensemble des actions éducatives thérapeutiques et pédagogiques dont bénéficie chaque enfant ;
- Consulte régulièrement et informe les enseignants de chaque site, leur transmet tout élément nécessaire à l'organisation du suivi pédagogique des élèves, en lien avec les responsables du dispositif et, anime l'équipe pédagogique. Du fait d'une organisation pédagogique articulée sur plusieurs sites, le coordonnateur devra maîtriser l'outil informatique et les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation et d'un emploi du temps construit et validé, le coordonnateur pédagogique est garant de la mission de l'unité d'enseignement. Il appartient au coordonnateur et à l'équipe enseignante, d'appliquer ces principes et d'adapter le dispositif de scolarisation sur chacun des sites. A cette fin, la scolarisation des élèves s'effectuera pour partie dans les classes rattachées au dispositif et, autant que de besoin, progressivement dans des établissements scolaires partenaires.

**COMPETENCES**

- Une bonne connaissance des problématiques spécifiques des élèves avec difficultés psychologiques et de l'enseignement adapté
- Une expérience de travail en partenariat avec des services du médico-social
- Une disponibilité importante et de très grandes qualités relationnelles

Il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction du dispositif ITEP afin de connaître le projet d'établissement. **Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de ce dispositif.**

**Avant de postuler sur ces postes, les personnes intéressées devront se renseigner auprès de la direction du dispositif ITEP (02 96 78 19 09) et prendre contact avec l'IEN ASH, madame Agnès BIZOUARN (02 96 75 90 07)**

Réf. relatives aux conditions de nomination du coordonnateur : arrêté du 2-4-2009, article 5a) ; JO du 8-4-2009.

Le poste de coordonnateur pédagogique est soumis à entretien concerté entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social.

**Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 2 classes)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221105G	TREVOU TREGUIGNEC	SANATORIUM MARIN DE TRESTEL	CPUE / ULIS TFM G0177	1	SV	705
0221661L	ST CAST LE GUILDO	INSTITUT MEDICO EDUCATIF	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	348
0221101C	LANGUEDIAS	IME LES AMIS DE BEL AIR	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	698

*\*en cas de vacance du poste, la nature du support sera transformée en CPUE*

**DESCRIPTION DU POSTE :**

- Réf : - Décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés  
 - Arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09)

La coordination de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

**MISSIONS :**

- Enseigner auprès d'élèves en situation de handicap
- Mettre en œuvre de façon concertée le volet pédagogique du Projet Personnel de Scolarisation de chaque élève accueilli dans l'établissement à travers un enseignement spécialisé,
- Organiser la mise en œuvre de tout dispositif d'enseignement concourant à la réalisation du Projet Personnalisé de Scolarisation, au service du parcours de formation de l'élève,
- Participer aux réunions de coordination et de promotion de la scolarisation,
- Mettre en œuvre un travail de partenariat avec l'ensemble des personnels de l'établissement,
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

Il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction de chaque l'établissement afin de connaître le projet d'établissement.

**Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de certains établissements.**

**Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Le poste est soumis à validation concertée entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social ou sanitaire conformément à l'arrêté du 2 avril 2009 :**

*« ...La coordination pédagogique de l'unité d'enseignement est assurée par le directeur de l'établissement ou, le cas échéant, par un enseignant désigné par l'inspecteur d'académie, directeur académique après concertation avec le directeur de l'établissement ou du service... »*

**Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 3 classes et plus)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/ SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221562D	PLERIN	CENTRE HELIO MARIN Saint-Laurent	CPUE / ULIS TFM G 177	1	SV	706
0221102D	DINAN	I.M.E. Les Vallées	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	349
0221510X	ST BRIEUC	I.M.E. Du Valais	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	347
0221564F	PLEMET	I.M.E. Belna	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	700
0221663N	ST BRIEUC	I.M.E. Guy Corlay	CPUE / ULIS TFC G0176	1	V	701
0221665R	MINIHY TREGUIER	I.M.E. Ker An Heol	CPUE / ULIS TFC G0176	1	V	703
0221752K	PLAINTEL	I.M.E. Les Mauriers	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	704
0221664P	LOUDEAC	I.M.E. Saint-Bugan	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	702

*\*en cas de vacance du poste, la nature du support sera transformée en CPUE*

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés

- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09)

La coordination de l'unité d'enseignement est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

**MISSIONS :**

- Enseigner auprès d'élèves en situation de handicap
- En collaboration avec le directeur de l'établissement, fixer et garantir les modalités de fonctionnement de l'unité d'enseignement
- Coordonner l'activité des professeurs des écoles et déterminer les emplois du temps et les services dans le cadre des dispositions réglementaires
- Promouvoir et organiser les temps de scolarisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement
- Etre associé aux décisions d'orientation des jeunes et au suivi des scolarisations en milieu ordinaire
- Tenir le suivi des documents relatifs à la scolarité des élèves (être informé des entrées, sorties et absences, et participer aux réunions d'admission des enfants ou adolescents)
- Participer aux réunions de coordination des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques dont bénéficient les jeunes au sein de l'établissement.
- Assurer la mission de personne ressource auprès des partenaires

Cette coordination s'exerce dans le cadre du fonctionnement global de l'établissement (projet d'établissement, projet éducatif, thérapeutique et pédagogique).

**Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de certains établissements.**

**Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Le poste est soumis à validation concertée entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social et sanitaire conformément à l'arrêté du 2 avril 2009 :**

*« ...La coordination pédagogique de l'unité d'enseignement est assurée par le directeur de l'établissement ou, le cas échéant, par un enseignant désigné par l'inspecteur d'académie, directeur académique après concertation avec le directeur de l'établissement ou du service... »*

<b>Enseignant référent auprès des élèves en situation de handicap</b>
---

RNE	COMMUNE	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221127F	BROONS collège J. Monnet	REF G0000	1	SV	1209
0221623V	DINAN collège F. Broussais	REF G0000	1	SV	1212
0220038X	PLANCOET collège Chateaubriand	REF G0000	1	SV	1204
0220197V	GUINGAMP collège J. Prévert	REF G0000	1	SV	1205
0221931E	LANNION collège Y. Coppens	REF G0000	1	SV	1213
0221991V	PAIMPOL collège Chombart de Lauwe	REF G0000	1	SV	1214
0221537B	LAMBALLE collège Simone VEIL	REF G0000	1	SV	1211
0221039K	PLERIN collège J. Lequier	REF G0000	1	SV	1208
0221028Y	QUINTIN collège Le Volozen	REF G0000	1	SV	1206
0221038J	ROSTRENEN collège E. Herriot	REF G0000	1	SV	1207
0221513A	ST BRIEUC collège L. de Vinci	REF G0000	1	V	1210

**DESCRIPTIF DU POSTE**

- L'enseignant référent est un enseignant spécialisé titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes :
- qui exerce les fonctions de référent auprès des élèves handicapés du département afin d'assurer sur l'ensemble du parcours de formation, la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.
  - Il travaille en lien étroit avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
  - Cet enseignant contribue, sur son secteur d'intervention, à l'accueil, à l'information et au conseil de l'élève, de ses parents ou de son représentant légal et des équipes pédagogiques. Il est chargé de rassembler et de synthétiser les éléments de l'évaluation des besoins et des compétences du jeune réalisée en milieu scolaire.
  - Cet enseignant est chargé de réunir et de coordonner l'Equipe de Suivi de la Scolarisation pour chacun des élèves handicapés dont il est le référent.
  - Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation.
  - Le secteur d'intervention des enseignants référents est fixé par décision du DASEN. Il comprend nécessairement des établissements scolaires du premier et du second degré ainsi que les établissements de santé et médico-sociaux, de manière à favoriser la continuité des parcours de formation.
  - Il rend compte de son activité au niveau départemental (à l'IEN ASH tableau de bord ASH) et de la scolarisation des élèves en situation de handicap à partir des enquêtes nationales annuelles (à la DGESCO).

**PROFIL SOUHAITE**

- Bonne connaissance de la politique de scolarisation des enfants en situation de handicap, en particulier de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005.
- Bonnes aptitudes au travail en équipe et en partenariat
- Bonnes connaissances de l'outil informatique (tableur, traitement de textes)
- Grande aptitude à la communication
- Grande souplesse organisationnelle et réelle disponibilité horaire
- Disponibilité calendaire pour assurer la continuité du service.
- Très bonne connaissance et utilisation de l'outil informatique (bureautique, base de données) et de communication

Module de professionnalisation « exercer comme enseignant référent » ou secrétaire CDO ou minimum de deux ans d'ancienneté dans une autre option.

**Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste spécialisé « dispositif de scolarisation » - collège de HILLION**

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0222030M	HILLION Collège	ULIS	ULIS TFC G0176	1	V	1248

Poste d'enseignant du premier degré et second degré chargé de la coordination d'un dispositif ULIS-collège pour élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles des conduites et des comportements.

**CADRE GENERAL :**

**L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.**

**L'enseignant coordonnateur du dispositif de scolarisation implanté sur le collège d'Hillion exerce sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH à qui il rend compte régulièrement de son emploi du temps.**

Cet enseignant est placé sous la responsabilité conjointe du Principal du Collège et de l'IEN ASH pour le volet pédagogique. Il scolarisera des adolescents présentant des troubles psychiques ou des troubles des conduites et des comportements dans le cadre suivant :

- **Sur le collège d'Hillion** : sur des créneaux distincts, l'enseignant exercera auprès d'adolescents issus des dispositifs ITEP ou suivis par l'hôpital de jour pour adolescents :
  - Un groupe d'élèves (effectif maximal de 6) suivis par l'hôpital de jour pour adolescents de Saint-Brieuc
  - Un groupe d'élèves (effectif maximal de 6) issus du dispositif ITEP
  - Un groupe d'élèves (effectif maximal de 6) issus du dispositif ITEP-ado
- **Sur le site de l'hôpital de jour pour adolescents (situé 23, rue Georges Palante St Brieuc)** : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation.

L'objectif pédagogique est la poursuite des apprentissages scolaires pour envisager, dans les meilleurs délais, un retour à la scolarité en milieu ordinaire.

**MISSIONS de l'enseignant coordonnateur en ULIS-collège :**

- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes afin de **permettre à chacun de se construire un projet personnel**
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante de l'hôpital de jour, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- En partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle du dispositif ITEP participer à l'élaboration d'un projet de scolarisation répondant aux besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève : **la visée à terme, est de revenir à une scolarisation en milieu ordinaire**
- Participer à différents temps de synthèse en collaboration avec les personnels des équipes des dispositifs ITEP et de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

**COMPETENCES :**

- Bonne connaissance des problématiques spécifiques des élèves avec difficultés psychologiques et de l'enseignement adapté
- Expérience de travail en partenariat avec des services de soins et des services du médico-social.
- Bonne connaissance des programmes de l'école primaire et de ceux du collège.
- Volonté de participer à l'évolution du dispositif en partenariat et en concertation avec les responsables des structures concernées (collège – hôpital de jour – dispositif ITEP).
- Disponibilité importante et très grandes qualités relationnelles.
- Positionnement adapté sur le rôle et le statut des dispositifs de scolarisation

**Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste enseignant spécialisé  
Maison d'arrêt de Saint-Brieuc (0221885E)**

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/ SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221885E	Maison d'arrêt St Brieuc	SEGPA Enseigner en milieu pénitentiaire ou CEF	ISES E1D G0171	1	V	1167

- Candidat titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes, ayant de préférence une expérience en formation d'adultes.
- L'enseignant nommé s'engage à suivre l'intégralité des sessions de formation organisées conjointement par les ministères de l'Education Nationale et de la Justice et à s'adapter aux différentes contraintes de service liées à ce poste.
- Au cours de la première année de fonction, il reste titulaire du poste qu'il occupait précédemment.
- L'enseignement à des adultes ou des mineurs en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation à un diplôme pour un public spécifique (préparation aux examens CFG-DNB, lutte contre l'illettrisme)
- Mise en œuvre et accompagnement des enseignements à distance.
- Ces actions d'enseignement s'accompagnent de tâches de coordination et de concertation (notamment avec les responsables de l'Unité Pédagogique Régionale).
- Des capacités à travailler en équipe, à respecter les règles de sécurité et de fonctionnement d'un établissement pénitentiaire sont absolument nécessaires.

**Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste spécialisé**  
**Coordonnateur de la commission départementale d'orientation (0,5 ETP)**

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220092F	ST-BRIEUC	IEN ST-BRIEUC ASH	ACEN	0.5	V	494

Ce poste est intégré à la liste des postes de titulaires de secteur (TRS) et est implanté à la circonscription de Saint-Brieuc ASH. C'est ce poste de TRS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-PROF – MVT 1D.

**MISSIONS DU SECRETARIAT CDO :**

Les enseignants secrétaires de CDOEA sont des spécialistes de la scolarisation des élèves en grande difficulté scolaire.

Ils développent une expertise dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et du suivi des projets des élèves.

- En lien avec les IEN CCPD et les chefs d'établissements du second degré : réception et vérification des dossiers de demande d'orientation vers les EGPA.
- Organisation des Commissions techniques d'orientation : calendrier, convocations, invitations des familles, préparation des dossiers.
- En commission : présentation des dossiers, mise à jour des relevés de décisions.
- Préparation et organisation des CDO plénières (élaboration des listes avec avis, convocations, calendrier...).
- Mise à jour régulière du tableau des effectifs scolarisés en EGPA notamment en lien avec la MDPH (prise en compte des élèves handicapés scolarisés en EGPA).
- Suivi des projets pédagogiques des SEGPA – Rôle de conseil

**COMPETENCES ATTENDUES :**

- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique
- Maîtrise des outils de bureautique : tableur, traitement de textes, courriels.
- Compétences pédagogiques et didactiques
- Qualités relationnelles - Discrétion et réserve professionnelle – capacité à entrer en communication avec l'ensemble des partenaires
- Disponibilité et flexibilités des horaires.
- Adaptabilité calendaire pour assurer la continuité du service public.

**Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.**

**Les candidats titulaires du titre requis (CAFIPMF exigé) seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**



**Poste spécialisé**  
**Adjoint au coordonnateur du pôle enfance de la MDPH**

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221945V	ST-BRIEUC	IEN ST-BRIEUC ASH	TRS Ratt. MDPH	1	SV	610

**MISSIONS :**

Le coordonnateur adjoint participe aux missions d'information, d'instruction et d'orientation des demandes assurées par la MDPH, concernant le public enfant.

Sous l'autorité du coordonnateur du pôle Enfance de la MDPH, il assure le lien avec les partenaires du secteur de la scolarisation. Il est en contact plus particulièrement avec les enseignants référents et les représentants des établissements et services médico-sociaux.

C'est un professionnel mis à disposition de la MDPH par la direction des services départementaux de l'Education nationale (sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et fonctionnelle de la directrice de la MDPH).

Au titre de l'organisation et la coordination administrative, il assure :

- l'examen, le contrôle de la recevabilité des demandes et l'instruction concernant les demandes d'aides humaines, notamment en priorisant l'examen des renouvellements de droit ;
- l'accompagnement, la préparation et l'animation des différentes équipes d'évaluation ;
- le lien avec les enseignants référents sur les situations individuelles complexes dans le cadre de la « Réponse accompagnée pour tous » ;
- la formalisation des décisions de la CDAPH.

Au titre de l'animation et de la coordination du partenariat, il assure :

- l'animation des partenariats et des relations avec les professionnels médico-sociaux, paramédicaux, et libéraux pour sensibiliser à la nécessité de recourir de manière adaptée aux dispositifs du handicap ;
- le conseil technique auprès des professionnels, des partenaires.

**COMPETENCES ET QUALITES ATTENDUES :**

- Aptitude indispensable pour le travail en équipe et à la communication
- Qualités relationnelles et organisationnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances dans le domaine du handicap et de la compensation
- Disponibilité et flexibilités des horaires.
- Adaptabilité calendaire pour assurer la continuité du service public

**Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien** qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

<b>Coordonnateur du pôle enfance de la MDPH</b>
---

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221945V	ST BRIEUC	IEN ST BRIEUC ASH	TRS Ratt. MDPH	1	SV	610

**Direction : MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES.**

**Service :** Pôle Enfance

**Intitulé du poste :** Coordonnateur Pôle Enfance – Catégorie A

**Résidence administrative :** Plérin

**Taux d'emploi :** temps plein

**Astreintes particulières :** pas d'astreinte mais flexibilité des horaires en fonction des besoins

**Prévention des risques (observations particulières) :** Néant

### DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous la responsabilité fonctionnelle de la directrice de la MDPH et de la Responsable de coordination des pôles, au sein d'une équipe d'au moins 10 agents, le Coordonnateur du pôle enfance est garant du bon fonctionnement du dispositif et du processus d'instruction pour toutes les personnes en situation de handicap de moins de 20 ans présentant une demande de compensation du handicap, excepté les demandes de compensation financière instruites par deux autres coordonnateurs. Personnel mis à disposition de la MDPH par la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Côtes d'Armor, cet agent est sous la responsabilité hiérarchique de l'IEN ASH.

Il établit les liens nécessaires avec les enseignants référents durant toute l'instruction de la demande. Il anime l'équipe technique chargée d'élaborer une proposition de compensation. Il entretient les liens avec les partenaires et les familles et contrôle les décisions notifiées aux familles et aux partenaires.

Les enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap sont des spécialistes de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Ils développent une expertise dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et du suivi des projets des élèves.

### DESCRIPTION DES TACHES

- Organiser et coordonner le travail des secrétaires ;
- Etre garant de toutes les étapes d'instruction, de la conduite de l'évaluation en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (équipe composée de médecin, travailleur social, enseignant spécialisé, psychologue scolaire, responsable d'établissement ou de service médico-social), de l'implication et de l'information de la personne en situation de handicap ou de son représentant légal ;
- Organiser et animer les équipes techniques, en vue d'élaborer le plan personnalisé de scolarisation (PPS) ;
- Présenter les demandes aux membres de la CDAPH ;
- Veiller à la conformité du contenu et de la mise en forme des décisions ;
- Rédiger les mémoires de contentieux et représenter la MDPH aux audiences devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité (TCI) ;
- Participer aux actions qui se situent dans l'environnement de la MDPH (projets, forums, temps d'échange et de communication, relations avec les Établissements et services médico-sociaux, sanitaires etc.) ;
- Participer (en lien avec la direction) à l'élaboration de partenariats, à des réunions départementales, régionales, nationales
- Participer à l'analyse des statistiques pour la production du rapport annuel d'activités de la MDPH.

### COMPETENCES ET QUALITES SOUHAITEES

- Connaître le cadre de son action et sa mise en œuvre dans le contexte local ;
- Maîtriser la démarche et les outils pour concevoir les projets individuels des élèves et leur mise en œuvre ;
- Contribuer aux travaux d'une équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans une démarche globale de coopération ;
- Connaissance et expérience dans le domaine médico-social, connaissance du système éducatif et particulièrement dans le secteur du handicap ;
- Sens du travail en équipe, bonne capacité relationnelle et d'adaptabilité ;
- Bonnes capacités de synthèse et de rédaction ;
- Expérience d'encadrement ;
- Maîtrise des outils informatiques, compte-tenu de la Gestion dématérialisée des dossiers des usagers de la MDPH depuis la mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED) ;
- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique.

**Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.**

<b>Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D Site de Quévert</b>
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/ SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221947X	Quévert	Le Petit Prince	UEE - ULIS TFC G0176	1	SV	1226

**CADRE GENERAL**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, en lien avec l'inspectrice de la circonscription de Dinan sud, l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation implanté sur l'hôpital de jour « La Rose des Vents », établissement sanitaire, situé 1, rue des Alouettes sur la commune de Quévert, accueillant des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement.

**MISSIONS**

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Coordonner le suivi scolaire dans le cadre d'une scolarisation partagée entre le site de l'hôpital de jour et l'école de référence
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du service de soins et les enseignants des écoles
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

**COMPETENCES**

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle de l'hôpital en respectant les directives de l'Education nationale.

**L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.**

**Avant de postuler, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien** qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D  
Sites de Lannion, Paimpol**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220942E	Lannion	Pen An Ru	TRS G0145	ULIS TFC G0176	0.75	V	622
0220701T	Paimpol	Le Bras			0.25		

Ce poste est intégré aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0145 et implanté à l'école élémentaire Pen Ar Ru de Lannion. Ce poste figure sur la liste des postes de TRS avec spécialité. C'est ce poste de TRS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-prof – MVT1D.

**CADRE GENERAL**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, en lien avec les inspectrices des circonscriptions de Lannion et de Paimpol, l'enseignant scolarisera des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement dans le cadre suivant :

- Sur Lannion : l'enseignant exercera sur le dispositif inclusif de scolarisation implanté sur l'école de Pen Ar Ru pour  $\frac{3}{4}$  de son temps de travail
- Sur Paimpol : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation implanté sur le site de l'hôpital de jour (*situé 36 rue du Général Leclerc*) pour  $\frac{1}{4}$  de son temps de travail, soit 1 journée par semaine.

Cette organisation implique la mobilité de l'enseignant.

**MISSIONS**

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves : sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour de Paimpol et sur le dispositif inclusif de scolarisation de l'école élémentaire de Pen Ar Ru à Lannion.
- Apporter à chaque élève pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec les équipes soignantes des sites de Lannion et Paimpol, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Travailler en partenariat avec les différents personnels des services de soins et les enseignants de l'école
- Sur le site de Paimpol : sur certaines périodes (notamment au premier semestre), se rendre, au regard des projets individuels des élèves, sur leurs lieux de scolarisation afin d'aider les enseignants à mettre en œuvre des enseignements adaptés répondant aux besoins spécifiques des élèves suivis par l'hôpital de jour
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

**COMPETENCES**

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec des équipes pluri-professionnelles

**L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.**

**Avant de postuler, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien** qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Site de Saint-Brieuc**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220519V	ST-BRIEUC	Les merles	UEE - ULIS TFC G0176	1	SV	1215

**CADRE GENERAL**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH en lien avec l'inspecteur de la circonscription de Saint-Brieuc Est, l'enseignant scolarisera des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement dans le cadre suivant :

En école : l'enseignant exercera, le lundi, mardi, jeudi & vendredi matin, sur le dispositif inclusif de scolarisation implanté sur l'école des Merles

Sur le site de l'hôpital de jour (situé 8 boulevard Hoche) : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation

**MISSIONS**

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves : sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour et sur le dispositif inclusif de scolarisation de l'école des Merles
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante de l'hôpital de jour, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du service de soins et les enseignants de l'école des Merles
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

**COMPETENCES**

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec une équipe pluri-professionnelle

**L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.**

**Avant de postuler, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien** qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

<b>Classe relais</b>
<b>Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc</b>

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220185G	ST BRIEUC	Collège A. Le Braz	CLR E1D SPE C0071 option F	1	SV	659

Ce poste est placé sous autorité conjointe de l'IEN ASH et de l'IEN IO.

La finalité essentielle de cette classe consiste à favoriser, par un accueil spécifique et temporaire, une réinsertion effective des élèves dans une formation ordinaire sous statut scolaire ou dans une formation en alternance.

Y sont scolarisés à temps partiel en priorité des jeunes de 14 à 16 ans qui, en grande difficulté scolaire et personnelle, sont dans un processus de décrochage scolaire ou en ont été exclus. Le travail s'effectue en partie avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les partenaires territoriaux.

Les objectifs doivent permettre aux jeunes accueillis de :

- Se construire un projet personnel et professionnel,
- Reprendre et poursuivre les apprentissages fondamentaux,
- Se socialiser dans le groupe, accepter les règles de la vie collective
- Se situer par rapport à la loi,
- Favoriser ainsi le retour dans un établissement scolaire ou l'engagement dans un cursus d'apprentissage et/ou de formation professionnelle.

### DESCRIPTIF DU POSTE

En collaboration avec les professionnels partenaires, appréhender le jeune dans sa globalité, en tant que personne (et non seulement en tant qu'élève), dans son environnement familial et social, dans sa culture, son langage, ses habitudes de vie. Construire avec celui-ci un plan de formation personnalisé et un contrat de vie dans l'Ecole qui tiennent compte de ses savoirs, savoir-faire et de ses comportements.

Mobiliser toutes les ressources pour mettre en œuvre le projet personnel de chaque jeune après avoir recensé les compétences nécessaires **à l'interne** de l'Education nationale (équipe pédagogique, chefs d'établissement d'origine et d'accueil, Conseillers d'Orientations Psychologues, personnel médico-social, équipe médicale...) et **à l'externe** (travailleurs sociaux, associations, justice, entreprises...)

Construire et gérer le groupe d'élèves en fonction des personnalités présentes. Construire et mettre en œuvre des stratégies individualisées d'apprentissage. Toute cette démarche ne peut se concevoir que dans des actes d'enseignement adaptés à la problématique de chacun des jeunes accueillis.

**COMPETENCES SOUHAITEES :** (en complément des compétences explicitées dans le référentiel de Professeurs des Ecoles et du référentiel de CAPA-SH option F ou du CAPPEI)

- connaissance des différents réseaux d'aide aux élèves et d'accompagnement éducatif,
- préparation et suivi de l'alternance en entreprise,
- maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- capacité à présenter les dossiers à la commission d'admission en classe relais.

### QUALITES ATTENDUES :

- aptitude au travail et à l'animation d'équipe,
- capacités relationnelles d'écoute et de dialogue avec des élèves à besoins spécifiques

**Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Monsieur Lionel LE GRUIEC, IEN IO (02 96 75 90 09) ou de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien** qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Classe/atelier - relais ou « classe SAS » (0,5 ETP)  
et chargé(e) de mission auprès de la PJJ (0,5 ETP)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALI TE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221513A	ST-BRIEUC	Collège Léonard de Vinci	CLR E1D SPE C0071	1	V	660

*Ce poste est placé sous autorité conjointe de l'IEN IO et de l'IEN ASH. Il est composé de 0,5 ETP pour la classe-atelier relais, poste implanté au collège de Vinci à St-Brieuc et de 0,5 ETP pour la mise à disposition de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse.*

➤ **MISSIONS CLASSE / ATELIER - RELAIS OU « SAS »**

Cette classe a pour finalité, par un accueil spécifique d'une durée moyenne de quatre semaines, de favoriser la réinsertion effective des élèves dans une formation ordinaire, sous statut scolaire.

Sur ce dispositif, sont scolarisés, à temps partiel, des jeunes relevant du collège aux situations diverses (déscolarisation, rupture familiale...) dont le parcours antérieur nécessite la mise en œuvre d'un bilan pédagogique en vue de proposer une affectation pertinente dans le cadre d'un parcours ordinaire ou adapté.

**Descriptif des missions :**

- Appréhender le jeune dans sa globalité, construire avec celui-ci un plan de formation personnalisé et un contrat de vie qui tiennent compte de ses possibilités ;
- Mobiliser toutes les ressources pour mettre en œuvre le projet personnel de chaque jeune après avoir recensé l'ensemble des compétences humaines nécessaires tant sur le plan scolaire que partenarial ;
- Mettre en œuvre des stratégies individualisées d'apprentissage.

➤ **MISSIONS AUPRES DE LA PJJ**

Ce poste répond, sur le plan départemental, à la collaboration des services de l'Education nationale et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le but de lutter contre l'exclusion scolaire et la déscolarisation.

**Descriptif des missions :** *(celles-ci sont définies en partenariat par la PJJ et l'EN)*

- Faciliter l'accès à la scolarisation et à la qualification des jeunes pris en charge par la PJJ
- Améliorer les procédures de repérage, participer à l'évaluation scolaire de jeunes déscolarisés ;
- Coordonner et développer les relations partenariales ;
- Contribuer à la scolarisation en tenant compte de la spécificité partenariale du poste ;
- Faciliter la scolarisation totale ou partielle dans les dispositifs communs, le lien entre classe relais, MLDS, CIO...
- Elaborer des stratégies de scolarisation en cohérence avec les parcours individuels.

**Modalités d'action :**

- Prendre en charge, pour des activités scolaires, certains jeunes (en groupe ou individuellement) accueillis par les structures de la PJJ (ou habilitées), afin d'organiser et de mettre en œuvre un enseignement permettant d'observer et d'évaluer les aptitudes des élèves et la reprise des apprentissages fondamentaux.
- Participer, au sein de diverses réunions, à l'élaboration et à l'harmonisation de stratégies de travail
- Assurer la liaison et le suivi avec les équipes des établissements scolaires concernés
- Rendre compte régulièrement, par des bilans, de son activité à l'Education nationale comme à la PJJ

**Qualités souhaitées :**

- Aptitude au travail et à l'animation d'équipe,
- Capacités relationnelles d'écoute et de dialogue avec des élèves aux profils particuliers

**Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Monsieur Lionel LE GRUIEC, IEN IO (02 96 75 90 09)**

**Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien** qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste en unité d'enseignement pour enfants TSA  
(Troubles spécifiques du spectre de l'autisme)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221432M	ST-BRIEUC	E.E.PU Yves Dollo	UEE - ULIS TSA G0178	1	V	1230

Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'unités d'enseignement (UE) en classes maternelles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants porteurs de troubles spécifiques du spectre de l'autisme (TSA) dès la petite enfance, en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées, telles que recommandées par la HAS et l'ANESM en 2012.

### IMPLANTATION

Cette unité d'enseignement est implantée à l'école primaire Yves Dollo à Saint-Brieuc.

L'UE s'appuie sur le cahier des charges exposé dans l'instruction interministérielle DGCS /SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014.

### PROFIL du candidat

- Enseignant titulaire, expérimenté de préférence dans le domaine de l'autisme.
- L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

### MISSION de l'enseignant identifié comme le coordonnateur de l'UE

« Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement ou du service, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social. A ce titre :

- il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;
- il supervise, s'il y a lieu, l'organisation des groupes d'élèves ;
- il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves, au sein même de l'établissement ou du service, ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements ;
- il travaille en lien avec les enseignants référents des élèves de l'unité d'enseignement, en vue de favoriser au mieux le déroulement de leur parcours de formation,
- il assure le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

Il est le garant de la conception, de la mise en œuvre et de la régulation des projets d'apprentissage des élèves concernés, dans le cadre des programmes nationaux.

### COMPÉTENCES attendues en termes de connaissances

- solides connaissances des troubles du spectre autistique ;
- expérience pédagogique en ASH avérée ;
- connaissance des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés.
- maîtrise des théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages ;
- maîtrise des programmes en vigueur, notamment du cycle 1.

### COMPÉTENCES attendues en terme de capacités et savoir-faire

- faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique ;
- travailler en équipe pluri-catégorielle et avec des partenaires pluri-professionnels ;
- savoir analyser une situation de handicap et dégager les besoins de l'élève en termes scolaires ;
- coordonner les actions de l'équipe enseignante et des partenaires extérieurs de l'école dans le cadre du projet individuel de chaque élève ;
- mettre en œuvre les aides pédagogiques préconisées ;
- évaluer régulièrement les actions engagées ;
- respecter le secret professionnel et faire preuve de la confidentialité et de la discrétion nécessaires à chaque situation ;
- évaluer les situations critiques et/ou d'urgence.
- prendre la distance nécessaire à l'analyse des problématiques liées au handicap ou à la maladie.
- faire preuve de disponibilité pour des réunions hors temps scolaire ;
- suivre les formations proposées et se tenir informé de toutes les évolutions de l'accompagnement de ces élèves à besoins particuliers.

### ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

#### Relations fonctionnelles en interne :

IEN ASH et IEN de la circonscription ; Enseignant(s) Référent(s) ; Equipe pluridisciplinaire de l'établissement médico-social ; Equipe enseignante de l'école d'implantation

#### Relations fonctionnelles en externe :

Direction académique des Côtes d'Armor ; Agence régionale de santé (ARS) ; MDPH ; Etablissement et service médico-social de référence ; AESH le cas échéant ; Familles

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame **Agnès BIZOUARN**, IEN en charge de l'ASH, au 02.96.75.90.07.

**Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**



**Poste de soutien : Scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et Elèves allophones nouvellement arrivés (EANA) en premier degré**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° POSTE
0221711R	GUINGAMP	E.E.PU La Chesnaye	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0,75 0.25	SV	616
0221042N	LANNION	E.E.PU Woas Wen	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0.50 0.25	SV	614
0220326K	PLOUFRAGAN	E.E.PU Louis Guilloux	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0.25 0.25	SV	631
0221045S 0221488Y	LOUDEAC GUERLEDAN	E.E.PU J.VERNE E.E.PU GUERLEDAN	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0.25 0.25	V	615
0221947X	QUEVERT	E.E.PU Le Petit Prince	ECEL EFIV G0107	0.25	SV	617
0221091S	ROSTRENEN	E.E.PU R. LE HENAFF	IEEL EANA G0163	0.50	V	629
0221506T	SAINT-BRIEUC	E.E.PU CESSON CX -ROUGE	IEEL EANA G0163	0.5	V	630

Ces postes de soutien sont intégrés aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0107 et implantés respectivement à E.E.PU La Chesnaye à Guingamp, E.E.PU Woas Wen à Lannion et E.E.PU Le Petit Prince à Quévert et E.E.PU Loudéac, E.E.PU Rostrenen et E.E.PU Cesson-Croix Rouge à Saint-Brieuc. Ces postes figurent sur la liste des postes de TRS avec spécialité. Ce sont ces postes de TRS qui devront être saisis dans la liste des vœux sur I-prof – MVT1D (Annexe 1B). Le poste de Ploufragan est lié au poste de CASNAV rattaché à l'IENA. (cf. fiche 22). Les enseignants travaillent sous l'autorité de l'IEN de circonscription.

**MISSION ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINERANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV)**

- Enseigner en co-intervention dans les écoles recevant des EFIV
- Créer une dynamique partenariale à l'échelle d'un territoire pour rapprocher école-famille, en vue de la réussite des EFIV
- Asseoir les apprentissages des EFIV en prenant en compte leurs besoins éducatifs particuliers
- Posséder des compétences avérées dans la relation éducative, le dialogue avec les familles, les démarches de différenciation pédagogique et de personnalisation des parcours
- Montrer des capacités d'adaptation, de souplesse au regard des flux, des déplacements, des départs et des arrivées des familles
- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail
- Renseigner différentes enquêtes et fournir un bilan régulier des activités

**MISSIONS SOUTIEN AUPRES DES ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES EN PREMIER DEGRE (EANA) :**

- **Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :**
  - Clarifier la compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille,
  - Favoriser la communication entre les familles et les différents partenaires institutionnels de l'école,
  - Encourager, accompagner, soutenir le parcours scolaire des EANA vers le collège.

- **Missions de coordination pédagogique :**

- Enseigner en co-intervention dans les écoles ciblées en favorisant la dynamique inclusive,
- Etablir un bilan diagnostique des acquis et besoins des élèves concernés, en lien avec le CASNAV,
- Aider les enseignants de la classe par une information sur la scolarité antérieure, et par l'apport d'outils,
- Apporter des conseils.

- **Missions de coordination administratives et institutionnelles :**

- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail,
- Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités,
- Rédiger un bilan d'activité annuel

**EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Etre lauréat de la certification complémentaire F.L.S (français langue seconde et langue de scolarisation),
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée,
- Expérience d'enseignement en cycle 2
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA),
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès Madame Valérie LECOEUR, inspectrice Education Nationale, référente départementale EFIV-EANA, au 02.96.39.15.00.

**Les candidats titulaires du titre requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

<b>Poste coordonnateur départemental CASNAV en premier degré</b>
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221840F	SAINT-BRIEUC	IENA	CASNAV	CASNAV (G0107)	0.50	SV	631
0220326K	PLOUFRAGAN	E.E.PU L.Guilloux	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0.25 0.25		

**Le poste est rattaché à l'IENA**

**MISSIONS Coordonnateur-trice CASNAV :**

**Accueillir les élèves et les familles :**

- Favoriser la scolarisation des élèves et réduire les délais d'attente
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Définir avec les équipes éducatives, les modalités de scolarisation les plus adaptées sur la base de ces évaluations, tout en respectant le cadre départemental (classe d'âge notamment)
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille
- Assurer l'information des différents partenaires institutionnels de l'école

**Accompagner les équipes pédagogiques par :**

- La diffusion de différents appuis didactiques, pédagogiques, documentaires mutualisés par le CASNAV
- Des actions de formation diverses : réunions, animations pédagogiques, stages départementaux du PAF, accompagnement de groupes de secteur, dialogue avec les enseignants ressources dans les écoles, conseils donnés aux formateurs, accompagnement à la certification FLS, ...
- L'accompagnement des équipes pédagogiques dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation

**Faire partie d'un réseau CASNAV pour :**

- Soutenir la dynamique de partage et de mise en réseau impulsée par le CASNAV
- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail en concertation et en cohérence avec la politique de formation académique, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- En lien avec le service DIVEL de la DSDEN 22, alimenter le tableau de bord du CASNAV sur la scolarisation des EANA et des EFIV
- Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités.

**COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ATTENDUES :**

- **Expertise pédagogique :** Certification complémentaire FLS attendue (obtention l'année suivante a minima), maîtrise des éléments d'une pédagogie différenciée, sensibilisation aux conditions de vie des familles d'EFIV et d'EANA, aptitude à la communication interculturelle,
- Valeurs et éthique professionnelles
- Compréhension des enjeux d'une école inclusive
- Aptitude au travail en partenariat et en équipe.

**Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Valérie LECOEUR, IEN Dinan Sud, référente départementale EFIV-EANA (02.96.39.15.00 ou ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr).**

**Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste PE - Coordonnateur en UPE2A  
(Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant) en premier degré  
E.E.PU M. Méheut à Lamballe**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220899H	LAMBALLE	Mathurin Méheut élémentaire	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0.50 0.50	SV	628

L'enseignant travaille sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de LAMBALLE.

### MISSIONS DU PROFESSEUR-COORDONNATEUR EN UPE2A :

Les EANA sont inclus dans la classe d'âge de référence : le PE – coordonnateur intervient en co-enseignement et en prise en charge spécifique de soutien linguistique.

- **Mission de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :**
  - Clarifier la compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille,
  - Favoriser la communication entre les familles et les différents partenaires institutionnels de l'école,
  - Encourager, accompagner, soutenir le parcours scolaire des EANA vers le collège.
- **Mission de coordination pédagogique :**
  - Enseigner en co-intervention en favorisant la dynamique inclusive,
  - Etablir un bilan diagnostic des acquis et besoins des élèves concernés,
  - Aider les enseignants de la classe pour une information sur la scolarité antérieure, et par l'apport d'outils,
  - Apporter des conseils.
- **Missions de coordination administrative et institutionnelle :**
  - Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail,
  - Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités,
  - Rédiger un bilan d'activités annuel.

### EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :

- Etre lauréat de la certification complémentaire F.L.S (français langue seconde et langue de scolarisation) ;
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée,
- Expérience d'enseignement en cycle 2,
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA),
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Luc LEBLANC, Inspecteur Education Nationale de la circonscription de Lamballe au 02.96.50.54.40 ou de Madame Valérie LECOEUR, Inspectrice Education Nationale, référente départementale EFIV-EANA, au 02.96.39.15.00. ou [ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr](mailto:ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr).

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste PE - Coordonnateur en UPE2A  
(Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant) en premier degré  
E.E.PU Cesson Croix Rouge à Saint-Brieuc**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221506T	SAINT-BRIEUC	Cesson Croix Rouge élémentaire	IEEL UPEA (G0163)	1	SV	1166

L'enseignant travaille sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de SAINT-BRIEUC EST.

**MISSION DU PROFESSEUR-COORDONNATEUR EN UPE2A :**

Les EANA sont inclus dans la classe d'âge de référence : le PE – coordonnateur intervient en co-enseignement et en prise en charge spécifique de soutien linguistique.

- **Mission de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :**
  - Enseigner le français auprès des élèves allophones scolarisés à l'école Croix Rouge (temps égal ou inférieur à 12 h hebdomadaires pour chaque élève)
  - Clarifier la compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille
  - Favoriser la communication entre les familles et les différents partenaires institutionnels de l'école,
  - Encourager, accompagner, soutenir le parcours scolaire des EANA vers le collège.
  
- **Mission de coordination pédagogique :**
  - Enseigner en co-intervention en favorisant la dynamique inclusive,
  - Etablir un bilan diagnostique des acquis et besoins des élèves concernés,
  - Aider les enseignants de la classe pour une information sur la scolarité antérieure, et par l'apport d'outils,
  - Apporter des conseils.
  
- **Mission de coordination administrative et institutionnelle :**
  - Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail,
  - Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités,
  - Rédiger un bilan d'activités annuel.

**EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Etre lauréat de la certification complémentaire F.L.S (français langue seconde et langue de scolarisation) ;
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée,
- Expérience d'enseignement en cycle 2,
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA),
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de SAINT-BRIEUC Est au 02.96.75.91.31. ou de Madame Valérie LECOEUR, Inspectrice Education Nationale, référente départementale EFIV-EANA, au 02.96.39.15.00. ou [ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr](mailto:ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr).

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste PE soutien « Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) »  
en premier degré  
E.E.PU Mené Est – Le Mené**

RNE	COMMUNE	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220551E	LE MENE (REP)	IEEL	UPEA G0163	1 (0,5 EANA + 0,5 poste illettrisme)	SV	1165

L'enseignant travaille sous la responsabilité directe de l'Inspectrice de l'Éducation nationale chargée de la circonscription de DINAN Sud et en relation étroite avec la coordonnatrice du Réseau d'Education prioritaire (REP).

**MISSION SOUTIEN AUPRES DES ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES EN PREMIER DEGRE (EANA) :**

- **Mission de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :**
  - Clarifier la compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille,
  - Favoriser la communication entre les familles et les différents partenaires institutionnels de l'école,
  - Encourager, accompagner, soutenir le parcours scolaire des EANA vers le collège.
- **Mission de coordination pédagogique :**
  - Enseigner en co-intervention en favorisant la dynamique inclusive,
  - Etablir un bilan diagnostic des acquis et besoins des élèves concernés,
  - Aider les enseignants de la classe pour une information sur la scolarité antérieure, et par l'apport d'outils,
  - Apporter des conseils.
- **Mission de coordination administrative et institutionnelle :**
  - Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail,
  - Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités,
  - Rédiger un bilan d'activité annuel.

**EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Etre lauréat de la certification complémentaire F.L.S (français langue seconde et langue de scolarisation) ;
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée,
- Expérience d'enseignement en cycle 2,
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA),
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Valérie LECOEUR, Inspectrice Education Nationale de Dinan Sud et référente départementale EFIV-EANA, au 02.96.39.15.00. ou [ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr](mailto:ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr).

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Postes de conseillers pédagogiques auprès des IEN CPC**

Circonscription	Poste	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° ISU
DINAN NORD 0220091E	CPC Généraliste	1	SV	675
	CPC EPS	1	V	690
DINAN SUD 0221810Y	CPC Généraliste	1	SV	677
	CPC EPS	1	SV	692
GUINGAMP NORD 0220089C	CPC Généraliste	1	SV	674
	CPC EPS	1	SV	689
GUINGAMP SUD 0220085Y	CPC Généraliste	1	SV	671
	CPC EPS	1	V	686
LAMBALLE 0220088B	CPC Généraliste	1	SV	673
	CPC EPS	1	SV	688
LANNION 0220087A	CPC Généraliste	1	V	672
	CPC EPS	1	SV	687
LOUDEAC 0220093G	CPC Généraliste	1	V	676
	CPC EPS	1	SV	691
PAIMPOL 0221833Y	CPC Généraliste	1	SV	678
	CPC EPS	1	SV	693
ST BRIEUC EST 0220084X	CPC Généraliste	1	SV	670
	CPC EPS	1	SV	685
ST BRIEUC OUEST 0221834Z	CPC Généraliste	1	SV	679
	CPC EPS	1	SV	694

**COMPETENCES ATTENDUES**

Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée

Il leur est nécessaire de posséder en outre :

- une bonne connaissance des programmes et instructions,
- dans tous les champs disciplinaires, à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**

Le CPC EPS est chargé, conjointement avec le CPC généraliste de la circonscription, de la mise en œuvre du projet d'animation de la circonscription, projet qui recouvre des aspects pluridisciplinaires, méthodologiques et relatifs au fonctionnement des cycles.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN de la circonscription.

**Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien** à laquelle participera l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription sollicitée. La commission départementale établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Postes de conseillers pédagogiques ASH auprès de l'IEN ASH  
CPC-ASH**

<b>Circonscription</b>	<b>Poste</b>	<b>Nb de poste</b>	<b>Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)</b>	<b>N° ISU</b>
ST BRIEUC ASH 0220092F	CPC ASH G0147	2	2 V	682

Postes d'enseignant du premier degré et second degré

**COMPETENCES ATTENDUES :**

Être titulaire du CAFIPEMF ou du CAFFA ou du CAPPEI ou du CAPA-SH et s'engager dans la certification CAFIPEMF. Une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés sera appréciée.

Il leur est nécessaire de posséder :

- une bonne connaissance des programmes et instructions, dans tous les champs disciplinaires, à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

**DESCRIPTIF DES MISSIONS**

Placés sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, les conseillers pédagogiques ASH interviendront :

Après des enseignants en formation :

- Accompagnement et suivi du poste,
- Tutorat de mémoire,
- Organisation des regroupements départementaux.

Après des enseignants spécialisés :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets pédagogiques,
- Répondre aux demandes pédagogiques d'équipes ou individuelles,
- Favoriser la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes.

Après des enseignants débutants non-spécialisés :

- Organiser et mettre en œuvre des stages de formation continue,
- Accompagner sur le terrain,
- Participer à l'accompagnement à l'entrée dans le métier.

Dans la circonscription :

- Participer aux réunions institutionnelles avec les différents partenaires,
- Aider à la mise en œuvre des journées de formation des enseignants référents,
- Participer à la mise en place des dispositifs de scolarisation des élèves handicapés,
- Organiser les animations pédagogiques,
- Représenter l'IEN ASH dans certaines circonstances.

Dans le département :

- Participer à la formation initiale des stagiaires et des M2,
- Participer à la formation initiale des AESH.
- Participer à des stages de formation continue,
- Répondre à des demandes institutionnelles pour des interventions ponctuelles.

Sur le plan académique :

- Intervenir dans la formation des enseignants spécialisés sur le site de l'INSPE de Saint-Brieuc,
- Participer au groupe de travail ASH académique,
- Participer à des réunions de cellule et du département ASH de l'INSPE de Bretagne (site de Saint-Brieuc).

Au niveau national :

- Être correspondant départemental de l'INSHEA.

**Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**



**Poste d'enseignant référent pour les usages du numérique (ERUN)**

RNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° POSTE
0220091E	Dinan Nord	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	637
0221810Y	Dinan Sud	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	639
0220089C	Guingamp Nord	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	636
0220085Y	Guingamp Sud	Anim. Informatique G0164	0,5	V	633
0220088B	Lamballe	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	635
0220087A	Lannion	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	634
0220093G	Loudéac	Anim. Informatique G0164	0,5	V	638
0221833Y	Paimpol	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	640
0220084X	St-Brieuc Est	Anim. Informatique G0164	0,5	V	632
0221834Z	St-Brieuc Ouest	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	641

Ces postes d'ERUN sont intégrés aux postes de titulaire de secteur (TRS) G0164 rattachés chacun à la circonscription d'un IEN. Ce sont les postes de TRS qui doivent être saisis dans la liste des vœux sur I-prof – MVT1D.

Les fonctions assignées aux enseignants exerçant sur un poste d'animateur informatique sont définies comme suit :

- mi-temps hebdomadaire à la disposition de l'I.E.N. de la circonscription de rattachement pour exercer, sous son autorité, les missions de conseil et d'animation dans le domaine des usages pédagogiques du numérique auprès des équipes pédagogiques des écoles publiques.
- mi-temps hebdomadaire de décharge de direction d'école ou de complément de service.

Plus précisément, il s'agit, dans ce cadre, de :

- conseiller et accompagner les enseignants chargés de classe, dans le choix des outils numériques et dans leur utilisation pédagogique, y compris dans la mise en œuvre des activités des élèves dans le quotidien de la classe.
- conseiller les collectivités territoriales (municipalités) lors de l'acquisition et de la mise à disposition des enseignants et des élèves de matériels et d'applications numériques.
- participer aux actions d'animation pédagogique et de formation des maîtres, ainsi qu'à la mutualisation des outils et activités à diffuser, par la participation à l'élaboration et à la mise à jour du site de circonscription,
- participer en circonscription à la mise en œuvre des opérations nationales, académiques et départementales initiées par l'Education nationale pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique (enquêtes, projets, expérimentation et suivi des projets innovants, évaluations institutionnelles,...)
- diffuser les usages pédagogiques de l'outil numérique, assurer la veille technologique,
- inscrire cette activité dans un cadre départemental en participant aux réunions animées par l'I.E.N. chargé de mission et en lui adressant, sous couvert de l'I.E.N. de circonscription, un compte-rendu d'activités.

Les ERUN complètent leur service par une charge d'enseignement en école maternelle, élémentaire ou primaire à 0.50 équivalent temps plein.

Les charges de chaque ERUN seront précisées dans le cadre d'une lettre de mission annuelle (répartition territoriale en particulier).

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Monsieur François LEFORT, Inspecteur de la circonscription de Dinan nord (02.96.39.80.13). Le CAFIPEMF est souhaitable et devra être envisagé.

**Ils seront reçus par une commission départementale qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste de direction d'école totalement déchargé  
Ecole du Bois Gilbert – Yffiniac**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221645U	Yffiniac	Primaire	Directeur d'école	1	V	303

La direction d'une école à 14 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**CONTEXTE DE L'ECOLE :**

- Adresse : rue du Bois Gilbert 22120 Yffiniac
- Collège de secteur : Anatole Le Braz - St Brieuc
- Structure : 14 classes
- Équipe pédagogique : 15 enseignants

Particularité : l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m.

Priorités : Les liaisons inter cycles - Des projets spécifiques à chaque cycle. Par exemple : Enseignement du vocabulaire en maternelle – Dispositif de classe inversée en élémentaire – Développement de l'utilisation des outils numériques

**DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :**

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.**

**Poste de direction d'école totalement déchargé  
E.E.PU Le Mené Est**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220551E	Le Mené	Primaire	Directeur d'école	1	V	305

La direction d'une école à 20 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**CONTEXTE DE L'ECOLE :**

- Dénomination : Ecole Mené Est
- Collège de secteur (Réseau d'Education Prioritaire) : Victor VASARELY de LE MENE (site de Collinée)
- Structure : 20 classes comprenant des CP et CE1 dédoublés
- Particularités :  
L'école est répartie sur 4 sites (Site de Collinée, site de Saint-Jacut du Mené, site de Le Gouray et site de Langourla). Un RPI avec l'école de Saint-Vran (direction 2 classes) existe (site de Langourla/ Saint-Vran).  
L'école est située en REP : des professeurs surnuméraires sont rattachés à cette école (Poste lutte contre l'illettrisme/ coordonnateur REP Le Mené – Plémet), le Rased est rattaché à cette école (psychologue scolaire et maître E (0,5)).

**Priorités** : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

**DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :**

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (familles, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
  - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture,
  - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, analyse des évaluations.
  - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :
  - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'école multi-sites du Mené (fédérer) ;
  - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques ;
  - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
  - Travailler en lien avec les élus sur le fonctionnement scolaire et périscolaire.

**CONDITIONS REQUISES :**

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Madame Valérie LECOEUR, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de DINAN SUD au 02.96.39.15.00**

**Poste de direction d'école totalement déchargé  
RPI PLELO TREGOMEUR – site de Plélo**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221417W	PLELO/TREGOMEUR	Primaire	Directeur d'école	1	SV	297

La direction d'un RPI composé de l'école primaire de PLELO (11 classes) et de l'école primaire de TREGOMEUR (3 classes) pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**CONTEXTE DE L'ECOLE :**

- Dénomination : RPI PLELO-TREGOMEUR – *Bureau de direction d'école basé sur le site de l'école de PLELO*
- Collège de secteur : Lucie & Raymond AUBRAC de PLOUAGAT
- Structure : 14 classes (PLELO 11 classes / TREGOMEUR 3 classes)
- Particularités :  
Le RPI PLELO-TREGOMEUR comprend deux écoles et une direction unique dans le cadre d'une expérimentation. Le directeur, basé à Plélo, sera amené à se déplacer entre les deux écoles.

**Priorités :** Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

**DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :**

La gestion de ce RPI implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Les projets d'école sont un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs..

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
  - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
  - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
  - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :
  - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement d'un RPI avec une direction unique
  - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques
  - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction

**CONDITIONS REQUISES :**

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école.

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, IEN de la circonscription de GUNGAMP SUD au 02.96.43.74.00.**

**Poste de direction d'école totalement déchargé  
Ecole les Fontenelles Langueux**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220922H	Langueux	Primaire	Directeur d'école	1	SV	302

La direction d'une école à 14 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**CONTEXTE DE L'ECOLE :**

- Adresse : Place François Mitterrand – 22360 Langueux
- Collège de secteur : Racine – Saint-Brieuc
- Structure : 14 classes
- Équipe pédagogique : 14 professeurs

Particularité : l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m. La semaine scolaire est organisée sur 4 jours et demi.

Priorités : Mise en place de l'école du socle. Liaisons inter cycles – Mise en place de projets spécifiques à chaque cycle qui doivent permettre à tous les élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux. Mise en relation des projets qui se déroulent sur le temps scolaire et sur le temps des TAP.

**DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :**

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.**

**Poste de direction d'école totalement déchargé  
ECOLES PLOUAGAT-CHATELAUDREN – site de Plouagat**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° ISU
0221586E	Chatelaudren-Plouagat	Primaire	Directeur d'école	1	SV	304

La fusion des communes de CHATELAUDREN et de PLOUAGAT actée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'accompagne de la création d'une nouvelle école primaire répartie sur les deux sites existants : PLOUAGAT (13 classes) et CHATELAUDREN (5 classes). Une décharge complète d'enseignement est accordée, appelant à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**CONTEXTE DE L'ECOLE :**

- Dénomination : ECOLE PLOUAGAT-CHATELAUDREN – *Bureau de direction d'école basé sur le site de l'école de PLOUAGAT*
- Collège de secteur : Lucie & Raymond AUBRAC de PLOUAGAT
- Structure : 18 classes (13 + 5)
- (PLOUAGAT 5 classes maternelles dont une bilingue et 8 classes élémentaires / CHATELAUDREN 1 classe de maternelle et 4 classes d'élémentaires dont 1 bilingue)
- Particularités : Il n'y a pas de déplacements d'élèves entre les deux communes. Les écoles conservent leur secteur de recrutement et leur financement. Seul le poste de direction est partagé selon les effectifs de chaque site : ¾ PLOUAGAT et ¼ CHATELAUDREN.

**Priorités** : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

**DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :**

La gestion de deux écoles implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Les projets d'école (par site) sont un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
  - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
  - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
  - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
  - Impulser et conduire des projets EDD en lien avec le collège labellisé E3D
  - Apprécier : Impulser et conduire des projets issus du domaine des Sciences et de la Technologie en lien avec l'IEN en charge de la mission « Culture scientifique et Technologique ».
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :
  - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial d'une direction sur deux sites avec une direction unique
  - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques
  - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.

**CONDITIONS REQUISES :**

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le Directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de GUINGAMP SUD au 02.96.43.74.00.**

**Postes de conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'INA  
CPD**

Spécialité	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
CPD EPS 0221840F	1	V	695
CPD Musique 0221840F	1	SV	684
CPD Langues et culture régionales 0221840F	1	SV	696
CPD LVE 0221840F	1	SV	697
CPD Arts Visuels 0221840F	1	SV	669
CPD-RUN (CPD référent pour les usages du numérique) 0221840F	1	V	683
CPC chargé de mission « formation continue »	1	SV	680

**COMPETENCES ATTENDUES :**

**Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée.**

Les candidats devront nécessairement posséder :

- une bonne connaissance des programmes et instructions :
  - dans tous les champs disciplinaires,
  - à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- **une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,**
- **une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,**
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- **une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,**
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :**

Les candidats aux postes de CPD arts visuels, éducation musicale et CPD-RUN devront, par ailleurs, justifier d'une connaissance approfondie de ces champs disciplinaires, ainsi que la maîtrise de leurs didactiques. **Ils devront être titulaires du CAFIMF ou CAFIPEMF spécifique.**

S'agissant des postes de CPD, des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN adjointe au directeur académique, **Madame Françoise LE BROZEC au 02.96.75.90.08.**

**Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale.**

Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Mathématiques**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° POSTE
0221840F	SAINT-BRIEUC	IENA	CPD	G0000	1	SV	680

Le poste de CPD enseignement des mathématiques est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Subordonné à l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint (IENA) et en relation directe avec l'IEN en charge de la mission enseignement des mathématiques, le conseiller pédagogique départemental en mathématiques contribue à la mise en œuvre de la politique nationale, académique et départementale à l'école.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement de l'enseignement des mathématiques dans le 1er degré ;
- d'animer l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription, ceci en relation étroite avec l'IEN en charge de la mission départementale et avec les IEN chargés des circonscriptions du 1er degré
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles, des formateurs et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école.

Le (la) CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DASEN, de l'IEN Adjointe et de l'IEN en charge de la mission mathématiques, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

**MISSIONS :**

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement des mathématiques et soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, la politique départementale en mathématiques en lien avec les équipes de circonscription.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, s'assurer que l'enseignement des mathématiques contribue à la réalisation du projet d'académie.
- Suivre, notamment au niveau départemental, les dossiers : plan Villani - Torossian, formations de proximité en mathématiques, Projet d'Acquisition de Compétences En Mathématiques (PACEM), actions éducatives dans le champ des mathématiques (concours, semaine des mathématiques...).
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier,
  - avoir une attention spécifique au déploiement du plan Villani - Torossian ;
  - coordonner l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription (Référents MC) ;
  - organiser les actions de formation qui sont destinées aux référents MC ;
  - recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux référents MC
- Animer des groupes de travail de CPC en charge du dossier afin de produire des documents pédagogiques et didactiques.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions.
- Mettre en place des actions de formation.
- Accompagner les formateurs et les enseignants.
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques.
- Participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué.
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique.



## **COMPETENCES ATTENDUES :**

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en mathématiques.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : emploi du tableur EXCEL, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère, utilisation des espaces numériques de travail.

## **CONTRAINTES DU POSTE :**

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté à Saint-Brieuc.

**Les informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN adjointe au directeur académique, Madame Françoise LE BROZEC au 02.96.75.90.08.**

**Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Français - Maternelle**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° POSTE
0221840F	SAINT-BRIEUC	IENA	CPD	G0000	1	V	681

Le poste de CPD enseignement du français et maternelle est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Sous l'autorité directe de l'inspectrice de l'éducation nationale adjoint (IENA) et en relation directe avec l'IEN en charge des missions enseignement du français et maternelle, le conseiller pédagogique départemental français et maternelle contribue à la mise en œuvre de la politique nationale, académique et départementale à l'école.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement, dans le 1<sup>er</sup> degré, de l'enseignement du français aux cycles 2 et 3 et des enseignements à la maternelle ;
- d'animer l'équipe départementale des référents français et maternelle de circonscription, ceci en relation étroite avec les IEN en charge des missions départementales et avec les IEN chargés des circonscriptions du 1er degré.
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles, des formateurs et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école.

Le (la) CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DASEN, de l'IEN Adjoint et des IEN en charge des missions français et maternelle, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

**MISSIONS**

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement du français aux cycles 2 et 3, des spécificités des enseignements au cycle 1 et soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, la politique départementale en français et maternelle en lien avec les équipes de circonscription.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, s'assurer que l'enseignement du français et en maternelle contribue à la réalisation du projet académique.
- Suivre, notamment au niveau départemental, les dossiers : plan français, priorités maternelle, formations de proximité en français et maternelle, convention avec le CI-FODEM, actions éducatives dans le champ du français et de la maternelle (concours, semaine de la maternelle...).
- En relation directe avec les IEN en charge du dossier,
  - avoir une attention spécifique au déploiement du plan français et des priorités de la maternelle ;
  - coordonner l'équipe départementale des référents français et maternelle de circonscription ;
  - organiser les actions de formation qui sont destinées aux référents français et maternelle ;
  - recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux référents français et maternelle.
- Animer des groupes de travail de CPC en charge des dossiers afin de produire des documents pédagogiques et didactiques.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions.
- Mettre en place des actions de formation.
- Accompagner les formateurs et les enseignants.
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques.
- Participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué.
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique.

## **COMPETENCES ATTENDUES :**

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en français et en maternelle.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement du français et de la maternelle.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : emploi du tableur EXCEL, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère, utilisation des espaces numériques de travail.

## **CONTRAINTES DU POSTE :**

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté à Saint-Brieuc.

**Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN adjointe au directeur académique, Mme Françoise LE BROZEC au 02.96.75.90.08.**

**Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues**

**Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire  
Secteur du Mené et Plémet**

RNE	COMMUNE	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220551E	LE MENE	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0202)	0,50	SV	642
0221418X	PLEMET	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0202)	0,50		

Ce poste est intégré aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0202 et implanté à l'école primaire de Mené Est. Ce poste figure sur la liste des postes de TRS avec spécialité. C'est ce poste de TRS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-prof – MVT1D.

Sous l'autorité de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription, le coordonnateur devra renforcer les actions pédagogiques et éducatives dans les écoles et établissements du secteur en REP.

(Textes de référence : Refondation de l'éducation prioritaire / circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014)

Les projets du réseau devront se baser sur le référentiel de l'Éducation prioritaire.

Il s'agira de développer les 14 mesures clés autour de 3 axes :

- des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire
- des équipes éducatives formées, stables et soutenues
- un cadre propice aux apprentissages

Les missions s'articuleront autour de deux axes :

- **Animation du REP :**

- Assurer l'impulsion, la mise en œuvre et le suivi du parcours des élèves du cycle 1 au cycle 3, en participant aux instances réglementaires spécifiques du REP (conseils écoles-collège, conseils de cycles et de maîtres, comité de réseau, etc...);
- Développer des actions ou projets en partenariat avec l'équipe éducative de nature à conforter une école bienveillante et exigeante, et à favoriser le travail collectif ;
- Assurer l'intégration des nouveaux enseignants en Éducation Prioritaire ;
- Participer à des actions de formation continue ou à la création de modules m@gistère en lien avec les conseillers pédagogiques ;
- Veiller à mutualiser et à faire connaître les outils et pratiques pédagogiques efficaces ;
- Valoriser les actions (expositions, communication auprès des familles ou des partenaires, ...)

- **Référent pour :**

- Participer au comité de pilotage du réseau (suivi précis des cohortes d'élèves, développer des tableaux de bord avec des indicateurs spécifiques au secteur) ;
- Mettre en place les outils permettant d'évaluer les actions prévues pour garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » ;
- Développer les dispositifs Education nationale (accompagnement éducatif, OEPRE...);
- Coopérer avec les familles en proposant des lieux, des actions spécifiques... et en facilitant la lisibilité du système éducatif ;
- Répondre aux demandes des services de l'IA-DASEN (enquêtes, bilan des dotations, ...) sous couvert de l'IEN ;

**Qualités requises :**

- disposer d'une expérience préalable d'enseignement ;
- faire preuve de réelles dispositions pour un travail en équipe ;
- avoir des capacités d'initiative et d'organisation ;
- faire preuve d'intérêt pour la recherche et l'innovation en pédagogie ;
- avoir des compétences dans les domaines de la communication, de l'animation, de la régulation et de l'évaluation ;
- posséder une bonne maîtrise des outils numériques ;
- avoir une disponibilité horaire pour participer aux différentes instances et réunions institutionnelles.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Valérie LECOEUR, IEN de Dinan Sud (02.96.39.15.00) et Madame Gaële HERBERT, IEN de Loudéac (02.96.28.02.82).

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

<b>Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire Saint-Brieuc / Plédran</b>
---

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221043P	ST BRIEUC	LA BRECHE AUX CORNES	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0201)	1	SV	650

**DESCRIPTIF**

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de St Brieuc Est, le coordonnateur du REP (Réseau d'Education Prioritaire) accompagne la mise en œuvre du contrat d'objectifs scolaires.

Le coordonnateur travaille, au sein de l'équipe de circonscription, selon 3 axes :

**1. L'action pédagogique**

- Coordonner et suivre les projets didactiques, particulièrement dans les domaines de la maîtrise de la langue et des mathématiques.
- Aider et conseiller les professeurs notamment en cycle 1 et 2.
- Impulser et participer à des projets pédagogiques.
- Organiser et suivre, avec l'aide de l'équipe de circonscription, la formation continue.
- Actualiser les résultats des évaluations et les indicateurs du RRS avec l'aide de l'ERUN.

**2. Le fonctionnement du REP**

- Développer et accompagner les liaisons inter-cycles et inter-degrés
- Participer si besoin aux conseils d'école et de cycle, aux équipes éducatives.
- Concevoir et diffuser les ressources du réseau : matériel scientifique et artistique, bibliothèque, etc
- Recenser les actions mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement éducatif
- Gérer les crédits alloués au premier degré

**3. Le partenariat de proximité :**

- Favoriser les liaisons avec les collectivités territoriales (activités périscolaires, PRE, CLAS), les Centres Médico-Sociaux, la Maison Du Département (PMI – services sociaux) et les structures d'animation des quartiers.
- Aider à renforcer les liens avec les familles

**COMPETENCES ATTENDUES :**

- Connaître les programmes de l'école primaire et de la classe de 6<sup>ème</sup>
- Connaître l'organisation du système éducatif, de l'éducation prioritaire et de la politique de Ville
- Etre capable de travailler en équipe et en partenariat
- Disposer de qualités relationnelles, organisationnelles et d'animation

Les candidats **rédigeront une lettre de motivation** et seront reçus en **entretien individuel par une commission départementale** dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien aura un double objectif :

- donner aux candidats une information complète et précise sur les conditions d'exercice de la fonction et les sujétions particulières qu'elle implique,
- leur permettre d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.**

**POSTE ENSEIGNANT RESSOURCE : TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220092F	ST BRIEUC	IEN ASH	ITSP	G0000	2	1 V 1 SV	1178

**DESCRIPTIF :**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH, l'enseignant contribue au développement de la stratégie nationale sur l'autisme.

Ces postes sont implantés à la DSDEN auprès de l'IEN ASH.

En s'appuyant sur les recommandations des bonnes pratiques de la haute autorité de santé, l'enseignant apportera un appui à la scolarisation des élèves avec TSA en milieu ordinaire ou spécialisé en :

- aidant à la mise en œuvre des PPS et éventuels PAOA pour les élèves en inclusion individuelle,
- étudiant et aidant à la mise en œuvre efficiente des missions des AESH, en articulation avec le coordonnateur départemental des AESH ,
- développant des outils d'aide aux enseignants pour la scolarisation des élèves avec TSA,
- repérant les actions de formation nécessaires à l'aide à l'accessibilité des apprentissages,
- participant à l'élaboration de formations à destination des personnels de l'éducation nationale,
- participant à des actions de formation conjointes éducation nationale et secteur médico-social,
- rendant compte des actions menées sur la scolarisation des jeunes avec troubles du spectre de l'autisme.

L'appui de ce personnel ressource enseignant ne saurait être un accompagnement direct d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

**COMPETENCES ATTENDUES :**

Diplôme requis :

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification équivalente.

Qualités souhaitées

- Être au fait des politiques publiques en vigueur
- Connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés.
- Connaissance des troubles du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

Il est nécessaire de posséder en outre :

- Capacités relationnelles, sens de l'organisation,
- Une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- Une aptitude au travail en équipe et en partenariat et à rendre compte,
- Ethique professionnelle,
- Aptitude à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- connaissance des ressources existantes pour les élèves avec TSA,
- capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- Une réelle disponibilité permettant l'adaptation des horaires de travail,
- une mobilité géographique sur les écoles, collèges, lycée et les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux scolarisant des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme sur le département des Côtes d'Armor.

**Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

**MISSION DE MAITRE FORMATEUR REFERENT MATHEMATIQUES**

Le plan Mathématiques conduit à l'échelle nationale préconise la mise en place de référents mathématiques dans les circonscriptions. Le poste de maitre formateur référent est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Sous la responsabilité fonctionnelle de l'inspecteur de circonscription et en lien avec le conseiller pédagogique de la circonscription référent mathématiques, ce maitre formateur, disposant d'1/4 temps consacré aux mathématiques, contribue à la mise en œuvre de la politique liée à l'enseignement des mathématiques sur un secteur déterminé. Son action s'inscrit dans la déclinaison départementale du Plan Mathématiques, sous l'impulsion de l'Inspecteur de l'Education Nationale missionné sur les Mathématiques par Monsieur le Directeur académique.

Le (la) maitre formateur a pour fonction :

- de conseiller et de former les enseignants lors d'accompagnements individuel et collectif en classe et à distance
- de participer aux travaux du groupe des référents en mathématiques

Le (la) maitre formateur a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'équipe de circonscription qu'auprès des enseignants.

**MISSIONS DE MAITRE FORMATEUR REFERENT MATHEMATIQUES :**

- Dans le cadre du groupe des référents,
  - avoir une attention spécifique au déploiement du plan Mathématiques sur son secteur
  - assurer un rôle d'accompagnement individuel ou collectif auprès d'enseignants ou d'équipes pédagogiques
  - participer aux travaux de l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription
- Mettre en place des actions de formation : travailler les contenus et les méthodes pédagogiques, co-observer des séances et proposer des ressources
- Repérer, établir des besoins de formation et accompagner les enseignants
- Evaluer et valoriser les innovations pédagogiques sur son secteur en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique

**COMPETENCES ATTENDUES :**

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit

**Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Monsieur Philippe ROBERT, IEN de la circonscription de Guingamp Nord, en charge de la mission enseignement des mathématiques (02.96.40.20.60).**

**Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.**

## Mission d'enseignant ressource : accompagnement ruralité

PE avec mission spécifique situé à **Plévin (Chargé d'école)**

### DESCRIPTIF :

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de la circonscription de GUNGAMP SUD, l'enseignant contribue à l'accompagnement à la ruralité. L'enseignant sera amené à intervenir auprès des élèves dans les différentes écoles citées ci-dessous en fonction des besoins spécifiques des élèves dans le domaine des fondamentaux (notamment au cycle II), mais également en développant des projets culturels, scientifiques et artistiques.

- Secteur « rural » d'intervention :
- RPI Paule – Plévin, Ecole primaire de Callac
- Collèges de secteur Rostrenen et Carhaix

### LES COMPETENCES ATTENDUES

Les connaissances attendues du candidat :

- maîtrise des programmes et des ajustements des programmes de l'école primaire ; maîtrise des évaluations et des outils ressources mis à disposition afin de les exploiter avec précision ;
- expertise pédagogique qui permettra d'impulser les réponses les plus adaptées aux besoins particuliers des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;
- connaissance des enjeux de l'éducation artistique et culturelle : les enseignements et les projets peuvent s'appuyer sur les nombreux dispositifs existants (résidences d'artistes, ateliers, jumelages avec les structures culturelles, classes à horaires aménagés). Les projets peuvent être complétés par des actions éducatives au niveau national ou académique.
- maîtrise d'outils numériques facilitant l'apprentissage des fondamentaux, l'accès à la culture (visite virtuelle de musées...) ;
- être au fait des politiques publiques en vigueur dans le domaine de la ruralité.

Les capacités et savoir-faire attendus du candidat :

- savoir différencier son enseignement pour répondre aux besoins des élèves ;
- impulser et participer à des projets favorisant un apprentissage bienveillant et exigeant pour chaque élève
- collaborer avec les associations et les structures qui développent des actions auprès des publics scolaires dans le domaine de la culture au sens large.

Il est nécessaire de posséder en outre :

- des capacités relationnelles, un sens de l'organisation,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, et au partenariat et à rendre compte,
- une éthique professionnelle,
- une capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- une mobilité géographique sur les écoles et collèges du secteur d'intervention

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le Directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de GUNGAMP SUD au 02.96.43.74.00.**